

Loi mobilités : l'ensemble des mesures du plan vélo confirmé - la FUB publie un guide pratique « Plan vélo mode d'emploi »



Alors que le Gouvernement vient de présenter sa loi d'orientation des mobilités, la FUB constate avec soulagement que l'ensemble des mesures du plan vélo sont confirmées. Elle publie à cette occasion un guide pour accompagner l'ensemble des acteurs concernés, avec un but simple : faciliter la co-construction du « système vélo » et ainsi répondre collectivement à l'attente des citoyens qui cherchent une alternative simple et agréable à la voiture en solo sur les déplacements de moins de 8 kilomètres et les trajets combinés vélo+train et vélo+covoiturage.

Elisabeth Borne a présenté ce matin le projet de loi d'orientation des mobilités. En ce qui concerne la solution vélo, la FUB note que l'ensemble des propositions faites lors de l'annonce du Plan national vélo par le Premier ministre le 14 septembre à Angers sont maintenues (voir encadré ci-dessous) confirmant ainsi que le vélo est enfin reconnu comme un mode de transport à part entière.

« Le vélo est une solution à la fois propre et pas chère, il doit devenir un mode de déplacement à part entière. Le Plan vélo présenté par le Gouvernement en septembre 2018, inédit par son ampleur, sera traduit dans la LOI MOBILITÉS. Il ambitionne de lever tous les freins qui en limitent l'usage : création d'un fonds vélo de 350M € pour lutter contre les ruptures de pistes cyclables et assurer la sécurité de tous les usagers, généralisation progressive du marquage des vélos et de parkings sécurisés pour lutter contre le vol et le recel, création d'un forfait mobilité durable jusqu'à 400 € par an pour encourager le recours au vélo dans les trajets domicile-travail, développement de l'apprentissage et d'une culture vélo à l'école pour permettre aux jeunes générations d'intégrer ce mode de déplacement doux dans leurs pratiques. »

Dossier de presse officiel de présentation de la Loi mobilité, 26 novembre 2018

Alors que bien des Français expriment leur désarroi face au coût croissant de la mobilité, le vélo offre, à bon nombre d'entre eux, potentiellement - pour les trajets courts et ceux combinés aux transports en commun (covoiturage inclus) - une solution simple, accessible, bonne pour la santé et en prime neutre pour le climat. Mais pour que cette potentialité devienne réalité, il faut mettre en place un véritable « système vélo » (voir annexe 1). En effet, comme le montre le dernier Baromètre Parlons vélo de la FUB, des efforts importants sont encore nécessaires pour lever les freins à la pratique quotidienne du vélo dans tous les territoires. La Loi mobilité offre des solutions et des financements (voir annexe 2), que décortique le guide « Plan vélo : mode d'emploi » publié pour l'occasion par la FUB.

Olivier Schneider, président de la FUB, commente : *« Ce projet de loi était très attendu par les ONG, les collectivités, les entreprises et la société civile. L'essentiel des attentes vélo ont été satisfaites : pour la première fois un plan vélo national est réellement crédible. L'Etat sort enfin de la simple incantation en donnant l'exemple : en créant un fonds national vélo, en rendant obligatoire le forfait mobilité vélo pour les fonctionnaires, en systématisant le marquage des vélos et en généralisant l'apprentissage de la mobilité vélo avant l'entrée au collège. Attention, l'annonce de ce matin est une étape cruciale, mais n'est en rien un aboutissement en soit. Pour construire le « système vélo » qu'attendent les citoyennes et les citoyens pour passer à l'acte et pédaler, chaque acteur doit mettre la bonne pièce du puzzle au bon moment, comme l'illustre la couverture de notre publication « Plan vélo : mode d'emploi ». Si la difficulté est que cela ne fonctionnera que si chacune et chacun « prend sa part », la bonne nouvelle, c'est que chaque acteur sera gagnant ! »*

Vu le poids de la voiture dans le budget des ménages, soit en moyenne 6 063 euros par an¹, l'usage régulier du vélo permettrait un impact considérable sur le reste à vivre des ménages, notamment en cas de démotorisation, même partielle².

¹ [Automobile Club Association](#)

² Passage de 3 à 2 voitures dans un ménage, par exemple.

Le vélo rend service quel que soit l'âge, le genre ou le niveau de revenu. On peut énumérer également longuement ses autres bénéfices : pouvoir d'achat, qualité de vie retrouvée, emploi local, prévention primaire pour répondre aux défis de santé publique, qualité de l'air, réduction du bruit, réduction des arrêts maladies, neutralité climat, reconquête des centres de villes moyennes, pansement des maux dus à la périurbanisation, attractivité des transports en commun en milieu moins dense, désaturation de ces derniers en milieu dense.

« On ne peut pas tout attendre de l'Etat », nous répondent souvent nos interlocuteurs dans les ministères. Effectivement, le rôle des collectivités est essentiel, tout comme celui des bailleurs ou encore des établissements scolaires, mais les parlementaires, les employeurs, les professionnels du cycle et les citoyens ont aussi un rôle essentiel à jouer, d'où notre Guide.

La France pointe au 25^e rang sur 27 au niveau européen. Chaque journée perdue est dommageable pour la santé publique, les comptes publics, le pouvoir d'achat et l'avenir de la planète. Pour éviter de perdre davantage de temps, la FUB exhorte l'ensemble des acteurs à se saisir de l'enjeu au delà de tout clivage. La FUB compte notamment sur les débats parlementaires pour l'amélioration du projet de loi³. La FUB en est convaincue, ensemble, il est possible de construire très rapidement un véritable système vélo, robuste et efficace !

³ Voir pages 6-7 du Guide « Plan vélo : mode d'emploi »



Notre Guide "Plan vélo : mode d'emploi"

A chaque acteur de s'engager et de travailler pour que les annonces du 14 septembre 2018 sur le plan vélo soient effectives !

Consultez sans tarder le Guide "Plan vélo : mode d'emploi" à destination de tous les publics : collectivité, citoyen.ne engagé.e, parlementaire convaincu.e du vélo, responsable d'établissement scolaire, employeur, bailleur, professionnel du cycle.

[Commander des exemplaires papier.](#)
[Télécharger le document.](#)

Contacts presse >

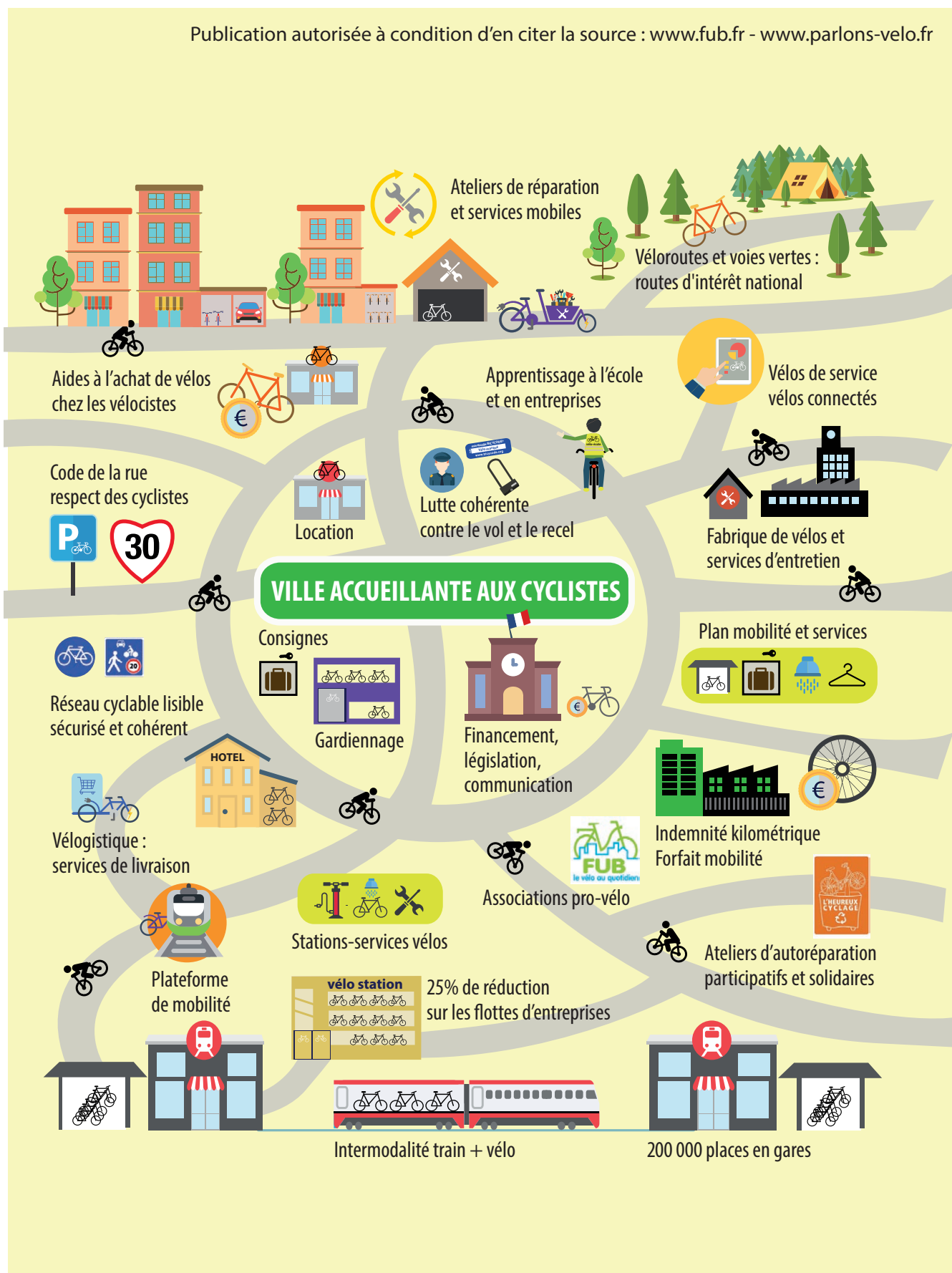
Olivier Schneider
Président
Tél. 06 16 09 12 29
o.schneider@fub.fr

Perrine Burner
Chargée de communication
Tél. 03 88 76 70 86
p.burner@fub.fr

FUB – Fédération des Usagers de la Bicyclette
Maison des Cyclistes – 12 rue des Bouchers – 67000 Strasbourg
www.fub.fr - contact@fub.fr

Annexe 1 : [Retrouvez l'ensemble du contenu du Guide « Plan vélo : mode d'emploi ».](#)

Annexe 2 : Vers un système vélo efficace et financé



Source : Guide FUB « Plan vélo : mode d'emploi »

**Ingénierie
Schéma local vélo
Études**

**APPEL À PROJETS :
DÉCEMBRE 2018**



APPEL À PROJETS
« VÉLO ET TERRITOIRES »



**Études et services vélo
pour collectivités < 250 000 habitants**



Les CEE financent à 60%

FONDS NATIONAL
MOBILITÉS
ACTIVES



**AXES STRUCTURANTS
POINTS NOIRS**

**50 millions € / an
pendant 7 ans**



Pistes cyclables,
services vélo,
gares...



DOTATION
DE SOUTIEN
À L'INVESTISSEMENT
LOCAL (DSIL)

**100 millions € / an
pour les projets vélo
et les plateformes de mobilité**



Qui finance quoi

**- STATIONNEMENT
- APPRENTISSAGE**

PROGRAMME
CEE ALVÉOLE

